

Procédure d'expertise du projet et critères d'éligibilité

Le procédé de sélection des projets de l'OS s'opère en deux phases:

- 1 Les porteurs de projet complètent, avec l'aide du SEZ, le formulaire de demande synthétique de l'OS, qui comprend d'une part, une courte présentation du projet (partenariat, objectifs, mesures, estimation de coûts et plan de financement) et d'autre part, une description relative aux critères transversaux de l'OS. La demande synthétique complétée est ensuite analysée par des experts indépendants et les instances du programme INTERREG IV du Rhin Supérieur afin de déterminer le caractère éligible du projet.
- 2 Les idées de projets sélectionnées lors de la première phase sont ensuite développées de manière plus détaillée et jointes à une demande de cofinancement INTERREG avec l'aide du SEZ. Cette demande contient des éléments plus complets et précis relatifs au projet transfrontalier ainsi que les modalités concrètes d'un financement de l'OS. Le financement de l'OS sera accordé sur base du dépôt de cette demande.

Calendrier prévisionnel de l'appel à projets

- | | |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 10.10.2011 | Publication de l'appel à projets de l'OS |
| 28.10.2011 | Journée d'information et de conseil à Karlsruhe (Regierungspräsidium) |
| 08.11.2011 | Journée d'information et de conseil à Strasbourg (Maison de la Région) |
| 02.01.2012 | Soumission du formulaire de demande synthétique de l'OS au Secrétariat Technique Conjoint (STC) du programme INTERREG IV du Rhin Supérieur et du Steinbeis Europa-Zentrum via l'adresse courriel de l'OS (offensivesciences@interreg-rhin-sup.eu) |
| 25.04.2012 | Soumission de la demande finale de cofinancement au Secrétariat Technique Commun (STC) du programme INTERREG IV du Rhin Supérieur |
| 01.07.2012 | Début des projets financés conjointement par INTERREG et l'Offensive Sciences |

Votre interlocuteur pour le montage de vos projets:



Steinbeis-Europa-Zentrum
Erbprinzenstraße 4-12
76133 Karlsruhe (Allemagne)
www.steinbeis-europa.de

Robert Gohla
Tel.: +49 (0) 721 935 19-10
E-Mail: gohla@steinbeis-europa.de

Dr. Sabine Müller
Tel.: +49 (0) 721 935 19-14
E-Mail: sabine.mueller@steinbeis-europa.de

Les cofinanceurs de l'Offensive Sciences:



Baden-Württemberg
MINISTERIUM FÜR WISSENSCHAFT, FORSCHUNG UND KUNST



Rheinland-Pfalz
MINISTERIUM
FÜR BILDUNG, WISSENSCHAFT,
WEITERBILDUNG UND KULTUR

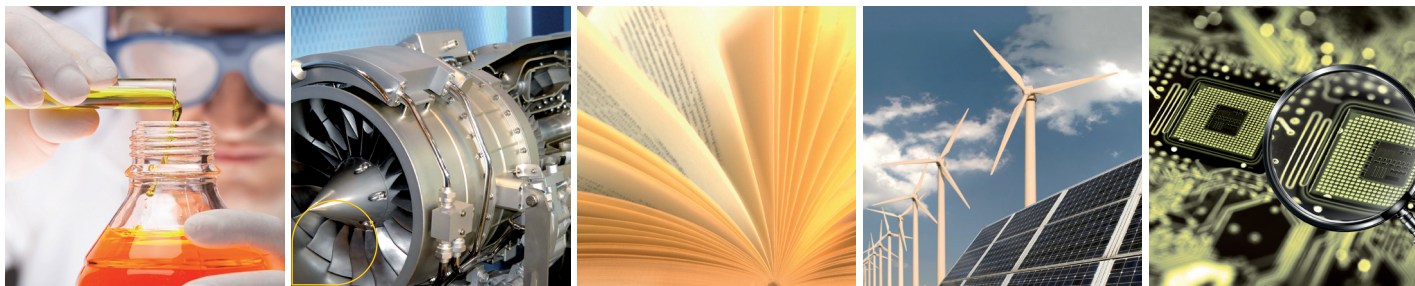


L'Offensive Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale



Cofinancé par l'Union Européenne / Fonds européen de développement régional (FEDER)
Dieses Projekt wurde von der Europäischen Union kofinanziert /
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)





SCIENCES
WISSENSCHAFT



La Région Métropolitaine Trinationale et le Pilier Sciences

Avec sa multitude d'acteurs scientifiques et ses entreprises innovantes, **la Région Métropolitaine Trinationale (RMT)** compte parmi les régions les plus performantes d'Europe au vu de son potentiel de Recherche et Développement. À une époque où la mondialisation et la concurrence croissante sont visibles dans tous les domaines, une coopération intensive de ces acteurs semble être la meilleure approche afin d'exploiter au mieux le potentiel scientifique, économique, politique, culturel et social de la Région du Rhin Supérieur.

La division de la Région Métropolitaine Trinationale en quatre piliers (Politique, Économie, Sciences et Société civile) contribue à cette stratégie commune. Les acteurs de chaque pilier coopèrent activement dans un but commun en vue de développer durablement les ressources de l'espace économique que constitue la Région du Rhin Supérieur, mettre en place une politique urbaine commune, faire de la Région un habitat attrayant et un concurrent de premier ordre au niveau national et international.

Composé d'un réseau d'universités, écoles supérieures et centres de recherche extra-universitaires des trois pays partenaires, le Pilier Sciences s'est fixé comme objectif central de faire de la Région du Rhin Supérieur une « Région d'Excellence » et ce, en mettant l'accent sur la coopération dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation.

S'appuyant sur les recommandations du Pilier Sciences, le Land du Bade-Wurtemberg, le Land de la Rhénanie-Palatinat et la Région Alsace ont lancé l'Offensive Sciences (OS) dans la Région du Rhin Supérieur. La RMT dispose ainsi jusqu'en 2015 d'un instrument unique en Europe afin de soutenir et financer des projets de recherche transfrontaliers de haut niveau dans la Région du Rhin Supérieur.

L'Offensive Sciences de la RMT

L'Offensive Sciences a pour objectif de promouvoir des projets phares dans le Rhin Supérieur en apportant une contribution financière et technique lors de la formulation et de la mise en œuvre des dépôts de projets INTERREG IV du Rhin Supérieur dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

De plus, le Steinbeis-Europa-Zentrum (SEZ) commissionné par les partenaires régionaux de l'OS, soutient activement les porteurs de projets lors de la conception et la mise en œuvre des projets dans le cadre de l'OS. Le SEZ met également à leur disposition sa longue expérience en tant que coordinateur de projets de R&D afin de les conseiller pour la gestion administrative des projets et pour le transfert des résultats obtenus.

Seules les structures ayant leur siège dans la Région du Rhin Supérieur peuvent être porteurs de projets. Des structures externes à la Région peuvent participer au projet en tant que partenaires, à condition qu'elles soient originaires d'un des pays partenaires.

Seuls des acteurs publics du secteur scientifique peuvent bénéficier des financements de l'OS de la RMT. Parmi eux sont pris en compte:

- Universités, écoles supérieures et centres de recherche extra-universitaires;
- Instituts scientifiques disposant de fonds publics;
- Centres de R&D disposant de fonds majoritairement publics.

La participation d'entreprises, de pôles de compétitivité et de réseaux aux projets de l'OS de la RMT est vivement encouragée et sera positivement prise en compte lors de l'évaluation du projet. Ces acteurs ne pourront cependant pas bénéficier de subventions de l'OS de la RMT.

Critères de sélection

Les points suivants sont à prendre en compte lors du montage du projet:

- Les projets ne doivent pas dépasser une période maximale de trois ans
- Seuls les projets présentant un budget global d'un maximum de 2,5 millions € peuvent être subventionnés
- La participation des partenaires régionaux de l'OS est limitée à 250.000 € par projet
- Les partenaires des projets devront apporter un financement propre équivalant à au moins 20% du budget global du projet

Seront subventionnés les projets dans les domaines suivants:

- La gouvernance, le droit, le développement économique et l'intégration Européenne
- La culture, l'histoire, la langue et l'identité
- Les technologies de l'information et des médias ainsi que l'économie créative
- L'automobile et l'ingénierie mécanique, transport et logistique
- Les sciences de la Vie et Santé
- La « Chimie verte », les sciences agronomiques et environnement
- L'énergie (efficacité énergétique et énergies renouvelables)
- Les sciences des matériaux et les nanosciences
- Les géosciences
- L'optique et la photonique

Lors de l'évaluation du projet, les critères transversaux suivants seront analysés:

- Le caractère innovant du projet
- La plus-value scientifique de l'idée du projet
- La méthode et le plan de travail
- La qualité et l'équilibre géographique du consortium
- La plus-value du projet pour la Région Métropolitaine Trinationale et sa contribution en vue de résoudre des problèmes sociétaux, économiques et politiques
- Les applications potentielles des résultats de recherche

Les critères relatifs au financement du programme INTERREG IV du Rhin Supérieur doivent également être pris en compte.